

MASPOLREX23 | Exercice de simulation de pollution maritime à Maurice – MASE programme

Discours de Pr. Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l'océan Indien

25 septembre 2023 | Port-Louis, Maurice

Monsieur le Commissaire adjoint des Forces de police mauricienne,

Monsieur le Commandant de la Special Mobile Force,

Monsieur le directeur du transport maritime représentant le ministre de l'Économie bleue, des Ressources marines, des Pêches et du Transport maritime de la République de Maurice, pays qui occupe la présidence du Conseil des ministres de la COI,

Monsieur le chef de coopération de la Délégation de l'Union européenne,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, des membres observateurs auprès de la COI et des partenaires au développement,

Mesdames et Messieurs les responsables des administrations nationales de la République de Maurice et les représentants des institutions régionales et internationales,

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, tout protocole observé,

Il y a seulement quatre jours, nous étions réunis ici même, au Caudan Arts Centre, avec les représentants des Etats membres de la Commission de l'océan Indien et des Etats insulaires africains de la côte Atlantique à l'occasion d'une conférence ministérielle sur l'économie bleue et circulaire. A la conclusion de nos travaux, les représentants de ces 8 pays insulaires ont souligné l'importance de disposer de plans actualisés et opérationnels de prévention, de réduction et de réponse face aux risques de pollution en mer. Si notre focale portait essentiellement sur la pollution marine plastique, nous avons néanmoins aussi traité des risques de pollution par les hydrocarbures. Et pour cause, la vulnérabilité intrinsèque de nos territoires insulaires s'aggrave à mesure que le trafic maritime croît. On estime d'ailleurs qu'il y a près de 200 000 mouvements de navires par an sur les autoroutes maritimes qui passent au nord et au sud des Mascareignes. C'est dire l'ampleur des flux et la multiplicité des risques associés.

Nous avons tous ici en tête les terribles images des hydrocarbures qui s'échappent du Wakashio et qui se répandent sur le bleu du lagon de Grand Port jusqu'aux mangroves, plages et rochers du littoral. Cet incident maritime est sans précédent dans l'histoire de notre sous-région au regard du volume d'hydrocarbures déversés et des conséquences



environnementales, sociales et économiques. Il est un « wake up call », une prise de conscience de notre vulnérabilité et plus encore de l'importance cruciale d'investir dans la prévention des risques, dans les capacités effectives d'intervention et dans les mécanismes de coopération parce qu'aucun des pays de la zone – j'insiste bien, pas un seul pays dans la région – n'est en mesure de faire face en solitaire à des niveaux de pollution comme ceux du Wakashio.

En effet, les coûts financiers, techniques et humains d'une préparation adéquate sont considérables et demandent aussi de la constance, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de tester les dispositifs, de vérifier régulièrement l'état des équipements, de former continuellement les agents responsables ou encore de consolider les collaborations, d'une part, entre les agences nationales et, d'autre part, avec les administrations des pays, organisations et centres techniques de la zone voire au-delà.

Ce sont ces sujets, entre autres, qui seront au cœur de cette semaine d'exercice grandeur nature, sur le terrain baptisé MASEPOLREX23.

Mesdames et Messieurs,

Il existe à l'échelle mondiale une dizaine de zones de collaboration en ce qui concerne les pollutions marines ou MARPOL. Notre espace, qui inclut les 10 pays signataires de la Convention de Nairobi, en est une. De fait, les dispositifs internationaux et les Etats signataires de ces conventions-cadres reconnaissent que la coopération est indispensable.

Je pense utile ici de rappeler que les pays de la région, dont Maurice, n'ont pas attendu une augmentation des risques et des incidents d'ampleur comme le Wakashio pour améliorer les capacités nationales et régionales.

En 2002-2004 puis en 2007-2012, la COI a mis en œuvre deux projets régionaux contre les déversements des hydrocarbures en mer sur financement de la Banque mondiale. Cela a abouti à des formations, à des remises d'outils méthodologiques et opérationnels ainsi que des équipements pour les Etats. En même temps, la COI a soutenu la mise en place de plans nationaux de contingence et d'un plan régional de contingence. C'étaient des jalons importants que nous avions posés avec les Etats bénéficiaires de ces programmes. Mais rien n'est jamais figé : les plans sont par nature évolutifs, les équipements et les dispositifs aussi.

C'est pourquoi nous avons inclut dans les accords régionaux de sécurité maritime signés de 2018 – que j'appelle les Etats signataires à ratifier - les incidents de pollution en mer comme l'un des sujets devant faire l'objet d'échange et de partage d'information et d'opérations coordonnées en mer.



Il y a donc des expériences et des cadres sur lesquels nous pouvons utilement capitaliser. En 2019 déjà, la COI avait aussi organisé un exercice régional POLMAR à Madagascar qui avait permis d'évaluer les forces et faiblesses des mécanismes en place et ainsi d'élaborer un plan de renforcement des capacités. La catastrophe est malheureusement intervenue l'année suivante en pleine pandémie. L'épisode Wakashio a d'ailleurs confirmé le besoin de solidarité et de coopération [vous me permettrez une digression pour saluer l'extraordinaire élan de solidarité des Mauriciens]. Il est apparu crucial de pouvoir compter rapidement sur des soutiens de la communauté régionale et internationale, ce à quoi nous avions participé selon nos moyens et surtout en capitalisant sur les accords régionaux de sécurité maritime de 2018.

Le MASEPOLREX23 nous donnera donc l'occasion d'évaluer les progrès dans l'état de préparation des administrations nationales mauriciennes ainsi que la réactivité et la complémentarité des mécanismes et institutions de la communauté régionale et internationale qui doivent intervenir en soutien. Pendant toute la semaine, les représentants des services nationaux et les représentants des partenaires régionaux et internationaux seront plongés dans la réalité avec cet exercice de simulation de pollution maritime : ils seront au Centre de commandement, auprès de équipes de coordination ou encore en mer. Les temps de réaction, de mobilisation et d'exécution ; l'effective coordination des actions ; la disponibilité, la circulation et l'analyse de l'information ; la clarté des responsabilités et rôles de chaque acteur ; ou encore la qualité et l'adéquation des matériels, formations et technologies seront testés, évalués et discutés.

MASEPOLREX23 devra ainsi nous permettre d'avoir une cartographie actualisée du niveau de préparation de Maurice mais aussi de la région et des partenaires internationaux car, encore une fois, aucun pays de la zone ne peut faire face, seul, à ces risques de MARPOL.

Je tiens à souligner que ce type d'exercice et, bien sûr, l'application effective et rapide des enseignements que nous en tirerons requièrent une volonté politique et institutionnelle forte. Aussi, je souhaite remercier les administrations nationales de la République de Maurice qui ont activement participé à la préparation de MASEPOLREX23, notamment en mobilisant les moyens matériels et humains nécessaires, et j'invite l'ensemble des parties prenantes de Maurice, aux niveaux techniques, administratif, opérationnel et politique à s'approprier les résultats de notre exercice régional et à les capitaliser.

Mes remerciements vont également à l'Union européenne, notre partenaire qui finance le programme MASE dans le cadre duquel nous organisons cet exercice avec la partie mauricienne. Notre partenariat sur ces questions de



sécurité maritime est stratégique et je forme le vœu que nous poursuivions notre collaboration dans ce domaine à travers une nouvelle programmation avec l'Union européenne et en consolidant et élargissant les collaborations avec les agences et dispositifs européens pertinents. Dans le même esprit, j'exprime nos remerciements aux institutions régionales et internationales, aux partenaires internationaux et aux chancelleries diplomatiques accréditées à Maurice qui ont répondu présent et avec lesquels nous ambitionnons de coopérer, au bénéfice des Etats signataires des accords MASE et auxquels ils peuvent se joindre en qualité de partenaires.

Nous aurons sans doute l'occasion de nous recroiser sur l'un des sites de cet exercice dont les premières conclusions seront présentées lors de l'atelier de clôture vendredi prochain et dont les enseignements détaillés et recommandations seront partagés à la Conférence ministérielle sur la sécurité maritime organisée par le gouvernement mauricien avec le soutien de la COI le 16 novembre prochain.

A la COI, nous savons pouvoir compter sur votre plein engagement durant toute cette semaine d'exercice. Je vous remercie de votre attention.